Budget de Montmorency : Validation - sans aucune modification - du Préfet du Val d'Oise

Le budget de la Ville de Montmorency a été validé le 4 juillet, sans aucune modification, par le Préfet du Val d'Oise.

Communiqué de presse - 4 juillet 2019

Le budget de la Ville bloqué depuis trois mois

Le budget de la Ville, bloqué depuis son rejet par les groupes d'opposition lors du conseil municipal du 17 avril dernier, était en analyse par la Chambre Régionale des Comptes, selon une procédure normale.

À aucun moment, la Ville n'a été mise sous tutelle.

Un budget sincèrement évalué et apportant des garanties suffisantes

Le 24 juin, la CRC a rendu un avis favorable, sans aucune modification. La cour relève que *"les dépenses inscrites au projet de budget ont été sincèrement évaluées"*, y compris l'inscription liée à l'opération du groupe scolaire Ferry qui est *"fondée"*.

Le 3 juillet, le Préfet du Val d'Oise valide également ce budget et le rend exécutoire : *"Le budget primitif de la commune de Montmorency, proposé par la CRC, est présenté en équilibre réel et prévoit les dépenses et recettes nécessaires à la continuité du service"*.

Les actions vont pouvoir être poursuivies, au service des habitants.

Contact

Cabinet du Maire

Directrice de cabinet : Aude Jacquot

Mail : cabinetdumaire@ville-montmorency.fr

Document(s)
Budget 2019 Validations CRC et Préfet